

Mai 2008

La Fédération des Autonomes de Solidarité (FAS) met son expertise juridique au service des lecteurs de la Lettre de l'Éducation

La Fédération des Autonomes de Solidarité (FAS) propose, depuis le 28 mars 2008, une chronique juridique en partenariat avec la revue *La Lettre de l'Éducation.**

Association centenaire créée pour la défense des intérêts moraux et matériels des personnels des établissements publics et laïcs, la Fédération des Autonomes de Solidarité (FAS) a pour mission de venir en aide aux personnels de l'éducation nationale en prenant en charge leur protection contre les risques inhérents à leurs activités professionnelles.

La FAS développe également un important travail d'information et de documentation, notamment par la voie de publications régulières (le magazine *Les Risques du métier****) et de son site internet accessible à l'ensemble de ses adhérents (www.autonome-solidarite.fr).

Elle a également développé, via un réseau d'avocats avec lesquels elle est en relation, une expertise dans le domaine juridique sur les questions relatives à l'école et à l'éducation.

« **Le Droit à l'École** », nouvelle chronique proposée par la FAS sur le site de *La Lettre de l'Éducation* www.lalettredeeducation.fr

Cette chronique régulière se compose d'un article de fond portant sur l'actualité juridique mais également d'une réponse à une question posée par un des lecteurs de *La Lettre de l'Éducation*.

La FAS espère ainsi sensibiliser les lecteurs de *La Lettre de l'Éducation* aux questions juridiques relatives à la vie de l'École et aux nouveaux risques du métier.

Contact presse Fédération des Autonomes de Solidarité

Stéphane Barthélémi – Annie Blin / AB3C

Tél. 01 53 30 74 00

E-mail : stephane@ab3c.com

** La Lettre de l'Éducation est une publication de la Société Editrice du Monde

* Les numéros de la revue *Les Risques du métier* sont disponibles gratuitement sur le site internet de la Fédération des Autonomes de Solidarité www.autonome-solidarite.com